



Union nationale des **Syndicats cgt** des **Personnels des Associations et Organismes sociaux, sportifs & Culturels**

14-16 rue des Lilas 75019 Paris | 01 42 40 94 02 | [contact@uspaoc-cgt.fr](mailto:contact@uspaoc-cgt.fr)

[www.uspaoc-cgt.fr](http://www.uspaoc-cgt.fr)

## L'ACTU SPAOC

### 200€ pour passer le BAFA : Le Gouvernement reste hors-sol !

Certains diront que c'est mieux que rien, mais quand même !!

Pour obtenir le BAFA, **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur**, chaque jeune de plus de 17 ans doit déboursier entre 800 à 900€. Une aide d'une centaine d'euros est attribuée par la CAF et d'autres peuvent être versées par les communes sous conditions de ressources. A cela s'ajoute le stage pratique d'un minimum de 14 jours qui est souvent non rémunéré.

La situation est critique, le Gouvernement a bien compris que la situation pourrait vite dégénérée. Mais il est à ce point détaché de la réalité du terrain pour penser qu'avec une aide de 200€ (soumis à conditions de ressources), les jeunes vont s'endetter ou sacrifier le peu d'économies qu'ils ont pour affluer vers ses métiers dont les responsabilités sont énormes et les rémunérations aussi basses.

Face à cette pénurie d'animateurs, l'USPAOC CGT revendique :

1. L'augmentations des salaires des animateurs,
2. L'amélioration des conditions de travail,
3. Un taux d'encadrements qui permet de rendre un service de qualité aux usagers.

La Secrétaire d'Etat à la jeunesse et à l'engagement Sarah EL HAIRY a annoncé vouloir rencontrer, au cours de ce mois de novembre 2021, les représentants des collectivités territoriales et des associations employeuses pour discuter des questions de rémunérations et de temps partiel subi.

L'USPAOC CGT, qui ne cesse d'interpeller sur la situation qui se dégrade dans l'animation, appelle les salariés de ces professions, à s'emparer de la journée du 19 novembre 2021 pour faire entendre leurs revendications. Si les représentants des collectivités territoriales et des associations employeuses sont entendus, les représentants des salariés doivent l'être aussi.

PARIS, LE 21 octobre 2021